



Fondée en 1903
Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français
Agréée par le Ministère chargé des Sports

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Note relative à l'organisation de la formation et de la délivrance du Certificat Fédéral d'Animateur de club (CFA)

Objectifs

- Former des animateurs pour améliorer l'accueil de nouveaux publics
- Former des animateurs pour la constitution d'écoles de billard dans les clubs

Organisation des stages

- Le Certificat fédéral d'animateur de club est délivré à l'issue d'une formation de 12h. Elle est dirigée par un membre de l'Ecole nationale des formateurs (**cadre formateur fédéral ou instructeur fédéral**). La liste de ces formateurs habilités est en ligne sur le site fédéral.
- Programme de formation élaboré par la FFB
- Formation organisée conjointement par la FFB et la Ligue concernée (stages régionaux)
- Stage de formation correspondant à l'une des options Carambole ou Billards à poches
- Le stage de formation au Certificat Fédéral d'Animateur de club regroupe 12 à 16 participants

Fréquence

- Les stages de formation au Certificat Fédéral d'Animateur de club doivent être organisés aussi souvent que de besoin afin de permettre la formation d'Animateurs en nombre suffisant dans les différents clubs d'une ligue.
- Un ou plusieurs stages pourront être ainsi organisés dans une ligue durant la saison sportive, dans l'une ou l'autre des options (carambole ou BAP).

Communication

La FFB a instauré un **Calendrier National des Formations** qui est régulièrement actualisé sur le site internet fédéral (www.ffbillard.com) et diffusé auprès des ligues. Chaque ligue doit y faire inscrire les stages qu'elle organise via la D.T.N., contribuant ainsi à une meilleure information des candidats potentiels et à la promotion des formations.

La ligue diffuse dans chaque club de la région une circulaire comprenant les informations relatives aux prochaines formations. Cette démarche est facilitée par la mise à disposition de documents types, notamment le texte de présentation, une affiche, le « programme de la formation » et la fiche d'inscription (en annexe de cette note).

Droits de participation

Le principe du passage à des formations fédérales payantes a été validé par le Comité directeur fédéral en septembre 2016 et traduit dans le nouveau règlement de la filière de formation à l'activité sportive (juin 2017).

Les objectifs poursuivis sont :

- Valoriser les formations fédérales (« ce qui est gratuit ne vaut rien »)
- Donner des moyens supplémentaires à la FFB et à ses ligues pour :
 - améliorer la qualité des formations en formant mieux les intervenants
 - améliorer les programmes, outils et supports de formation proposés
 - multiplier les formations

Le tarif pour la saison 2017-2018 est de 15 € par candidat et par journée de formation, soit un coût de participation de 30 € pour une formation au Certificat fédéral d'animateur de club.

Les ligues se chargent de collecter les droits de participation et de les reverser à la FFB après la formation.

Dispositions pratiques

Les formations d'Animateurs nécessitent un lieu offrant la possibilité d'alterner des séquences théoriques et des séquences plus pratiques :

Séquences théoriques

Il convient de disposer d'une salle équipée d'une table autour de laquelle pourront s'installer l'ensemble des candidats. L'usage d'un vidéo projecteur est préconisé en vue d'améliorer la présentation et la participation des stagiaires.

Séquences pratiques

Elle se déroule dans un espace avec un ou plusieurs billards pour l'apprentissage technique et les mises en situation.

Les échanges entre le formateur et les stagiaires doivent pouvoir s'exprimer sans gêner ou être gêné par une autre activité dans la salle (compétition notamment).

Action de la FFB dans la formation au Certificat Fédéral d'Animateurs de club

- Elaboration, édition et envoi des supports techniques et pédagogiques
- Identification, formation et nomination des intervenants formateurs
- Délivrance des cartes et diplômes CFA
- Accompagnement pratique et financier des ligues dans l'organisation des stages

Nota :

L'aide fédérale s'applique pour une formation, sous réserve que son organisation respecte les étapes et les critères définis par la FFB et réunit au moins 12 candidats animateurs.

L'aide financière de la FFB vers la ligue peut prendre différentes formes :

- Un financement via la convention ETR
- Ou une subvention pour la formation
- Ou l'intervention directe d'un cadre technique fédéral

La Ligue négocie elle-même avec l'intervenant formateur ses conditions financières (indemnité et prise en charge des frais)

Les demandes de subvention (voir formulaire) doivent être remplies par la ligue organisatrice et adressées au secrétariat fédéral.

Les 10 Etapes de l'organisation du stage régional de formation d'Animateurs
(Certificat Fédéral d'Animateur de club)

Tâches	Délais	Tâches assurées par		
		<i>Le responsable Formation de la Ligue organisatrice ou l'ETR</i>	<i>La FFB (DTN)</i>	<i>Le Moniteur encadrant la formation</i>
1. Définition du lieu, de la date et de l'intervenant pour le stage	2 mois avant le stage	X		X
2. Communication locale – circulaire envoyée aux clubs – information donnée en AG de ligue (si possible) – mise en ligne sur le site Internet de la ligue	2 mois avant le stage	X		
3. Communication nationale – Mise en ligne sur le site fédéral – Mise à jour du Calendrier National des Formations (diffusion régulière du CNF aux ligues)	2 mois avant le stage		X	
4. Clôture des inscriptions et collecte des droits de participation	20 jours avant le stage	X		
5. Confirmation de l'inscription auprès des candidats Animateurs	20 jours avant le stage	X		
6. Commande des supports techniques et pédagogiques auprès de la DTN en fournissant la liste des candidats Animateurs inscrits	20 jours avant le stage	X		
7. Envoi des documents techniques et pédagogiques au club recevant le stage de formation (ou au formateur)	15 jours avant le stage		X	
8. Animation du stage de formation d'Animateurs	Jour J			X
9. Validation et envoi à la DTN, à l'issue du stage, de la liste des Animateurs formés	Jour J+1	X		X
10. Envoi des cartes (permanentes) et des diplômes d'Animateurs au domicile de chaque candidat reçu Mise à jour de la liste des formateurs sur le site fédéral	Dans le mois qui suit le stage		X	



ANNEXE

**Documents à diffuser aux clubs
pour l'organisation des stages en régions**

TEXTE DE PRESENTATION

L'avenir du billard et de nos clubs...

Le vieillissement et la diminution de nos effectifs a engendré une érosion du nombre de licenciés au cours des dernières décennies. Cette tendance s'est progressivement ralentie pour s'inverser ces toutes dernières années, mais reste encore préoccupante. Elle menace de disparition un certain nombre de nos structures vieillissantes, dont le renouvellement s'est considérablement ralenti et dont les équipes dirigeantes se sont progressivement découragées.

Le rajeunissement passe d'abord par le renouvellement. L'accueil des nouveaux publics, la création et le développement « d'écoles de billard » dans nos clubs constituent, aujourd'hui, un des enjeux fondamentaux pour le devenir de notre sport.

Cependant, l'accueil et l'initiation des débutants ne s'improvisent pas. Les expériences menées depuis quelques années par un certain nombre de formateurs, épaulés par les dirigeants des clubs, ont permis à la Fédération d'élaborer un dispositif de plus en plus adapté à l'objectif. Il s'agit de développer cette mise en œuvre, partout où cela sera possible, en multipliant les actions de recrutement et en renforçant les équipes d'encadrement.

L'école de billard du club...

La création d'une école de billard passe par l'instauration de créneaux horaires réservés à chaque public spécifique. En effet, c'est l'isolement et le manque d'encadrement qui repoussent les débutants, hommes, femmes et jeunes.

La formation des animateurs de club...

Dans ce cadre, la formation des animateurs s'impose comme une priorité.

2 niveaux de qualification sont proposés aujourd'hui :

- Le Certificat Fédéral d'Animateur de club dans l'option « Carambole » ou « Billards à poches »
- Le Diplôme Fédéral d'Initiateur de club avec une option dans l'option « Carambole » ou « Billards à poches »

Pour chacune de ces qualifications, un programme de formation est établi et les outils techniques et pédagogiques sont élaborés pour soutenir l'action de l'animateur sur le terrain.

Pour le Certificat Fédéral d'Animateur, une haute qualification technique ne constitue pas l'essentiel des compétences indispensables pour devenir un intervenant efficace. En effet, son intervention sur le plan technique se limitera en principe à la découverte, son rôle principal étant de faciliter, voire de permettre, la pratique des nouveaux joueurs, jeunes et moins jeunes, en les accueillant et en les encadrant au sein de l'école de billard. C'est pourquoi, on peut parfaitement imaginer un animateur de club possédant un niveau sportif très faible, s'avérer très performant en terme d'accueil et d'animation. Son action deviendrait alors complémentaire de celle d'autres animateurs de la structure plus compétents techniquement, formés au Diplôme Fédéral d'Initiateur.

AFFICHE DU STAGE



Stage de formation au
Certificat **F**édéral d'**A**nimateur de Club.

Option :



Pour plus de renseignements, contactez le responsable Formation de votre Ligue :
ou la DTN FFB : edelin@ffbillard.com

CS 42 202 - 03 202 Vichy cedex - Tél. : 04 70 96 01 01
E-mail : ffb@ffbillard.com - Site : www.ffbillard.com



Fiche d'inscription
Stage de formation au Certificat Fédéral d'Animateur de
Club
(CFA)
Option Billards à poches
Droit de participation : 30€

Informations sur le stage choisi :

Dates : Intervenant :
Horaires : de à le samedi
 de 14h à le dimanche

Club où se déroule la formation :

Club de

Informations concernant le candidat Animateur :

NOM : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ **e-mail :** _____

Club du candidat : _____ **N° de licence :** _____

Date de naissance : _____ **Discipline encadrée :** _____

Fiche d'inscription et chèque du droit de participation
(30€, libellé à l'ordre de la Ligue)
à renvoyer avant le à :

Au responsable Formation de votre ligue :
avec copie de la fiche d'inscription à la DTN : edelin@ffbillard.com

Date :

Signature :



Fiche d'inscription
Stages de formation au Certificat Fédéral d'Animateur de
Club
(CFA)
Option Carambole
Droit de participation : 30€

Informations sur le stage choisi :

Dates : Intervenant :
Horaires : de à le samedi
 de 14h à le dimanche

Club où se déroule la formation :

Club de

Informations concernant le candidat Animateur :

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ e-mail : _____
Club du candidat : _____ N° de licence : _____
Date de naissance : _____

Fiche d'inscription et chèque du droit de participation
(30€, libellé à l'ordre de la Ligue)
à renvoyer avant le à :

Au responsable Formation de votre ligue :
avec copie de la fiche d'inscription à la DTN : edelin@ffbillard.com

Date :

Signature :



Fondée en 1903
Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français
Agréée par le Ministère chargé des Sports

**CFJ-FFB – STAGE DE FORMATION AU CERTIFICAT FEDERAL D'ANIMATEUR DE CLUB
OPTION
LIGUE**

FEUILLE DE PRESENCE

Lieu:

Dates:

Moniteur:

NOM	PRENOM	Date naissance	N° LICENCE	Ligue	CLUB	E-mail	ADRESSE	Règlement